

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône

Service de l'Agriculture et de la Forêt – Pôle Exploitations et Espaces Agricoles

16 rue Antoine Zattara – 13 332 Marseille Cedex 3

Contact : 04-91-28-43 18

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDTM des Bouches-du-Rhône (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier et avant expiration du délai des 2 mois.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai ou si les demandeurs n'ont pas précisé qu'ils s'inscrivaient (suite à la publicité) en concurrence avec une précédente candidature, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date enregistrement	Délai 2 mois (à partir de la mise en ligne sur le site de la préfecture)	Demandeur	Superficie demandée (ha)	Localisation Communes et N° des parcelles demandées	Propriétaire (s) ou Mandataire (s)
13 2026 77	25/08/26	01/11/2026	EARL HARAS DE CAMERON	0 ha 95 a 10 ca	TRETS AS 195 – AS 196 AS 197 – AS 198	SCI CAMERON